

PHYS2A - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

1. Vision du diplômé

Enseigner la physique aux élèves de l'enseignement secondaire, tel est le défi que l'étudiant de l'agrégation (de la finalité didactique) se prépare à relever. La visée de l'agrégation en physique (de la finalité didactique) est de lui dispenser une formation initiale qui

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ces compétences sont développées via trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h);
- des séminaires en petits groupes;
- des cours magistraux et des conférences.

Une partie de ces activités est commune à toutes les disciplines (elles portent le sigle LAGRE), l'autre partie est propre à la discipline (ces activités portent un sigle disciplinaire). Les activités totalisent 300 heures (30 crédits).

La formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » est organisée en référence au décret du 8 février 2001 relatif à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique et au décret du 17 décembre 2003 organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné et portant diverses mesures en matière d'enseignement.

○ LAGRE2220	Didactique générale et formation à l'interdisciplinarité	Stéphane Colognesi Severine De Croix Myriam De Kesel Jean-Louis Dufays Anne Ghysseleinckx Véronique Lemaire Benoît Vercrusysse	FB [q1+q2] [37.5h] [3 Crédits] 🌐
-------------	--	--	----------------------------------

○ Didactique et épistémologie d'une autre discipline (en ce compris le stage d'écoute) (4 crédits)

un cours au choix parmi les cours suivants

⌘ LCHM2340	Didactique et épistémologie de la chimie	Marc de Wergifosse (coord.) Nathalie Matthys Stéphanie Wilmet	FB [q1+q2] [37.5h] [4 Crédits] 🌐
⌘ LBIO2340	Didactique et épistémologie de la biologie	Myriam De Kesel	FB [q1+q2] [37.5h+0h] [4 Crédits] 🌐
⌘ LMAT2320A	Didactique et épistémologie de la mathématique (en ce compris le stage d'écoute)	Cécile Coyette Sonia Ghorbal Laure Ninove	FB [q1+q2] [37.5h+10h] [4 Crédits] 🌐
⌘ LGEO2320A	Didactique et épistémologie de la géographie (en ce compris le stage d'écoute)	Marie-Laurence De Keersmaecker	FB [q1] [37.5h+10h] [4 Crédits] 🌐

○ Module comprendre et analyser l'institution scolaire et son contexte

○ Séminaire d'observation et d'analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation) (4 crédits)

Choisir 1 des activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis au même quadrimestre.

⌘ LAGRE2120P	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)	Vincent Dupriez Antoine Lecat (supplée Branka Cattonar)	FB [q1] [22.5h+25h] [4 Crédits] 🌐
⌘ LAGRE2120Q	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)	Vincent Dupriez Antoine Lecat (supplée Branka Cattonar)	FB [q2] [22.5h+25h] [4 Crédits] 🌐
○ LAGRE2400	Fondements de la neutralité	Mathias El Berhouni (supplée Xavier Delgrange) Hervé Pourtois (coord.) Pierre-Etienne Vandamme	FB [q2] [20h] [2 Crédits] 🌐

○ Module animer un groupe et travailler en équipe

○ Comprendre l'adolescent en situation scolaire, gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe (4 crédits)

Choisir 1 des activités suivantes.

⌘ LAGRE2020P	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.	Baptiste Barbot Véronique Leroy Nathalie Roland	FB [q2] [22.5h+22.5h] [4 Crédits] 🌐
⌘ LAGRE2020Q	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.	Baptiste Barbot Véronique Leroy Nathalie Roland	FB [q2] [22.5h+22.5h] [4 Crédits] 🌐

⌘ Unités d'enseignement complémentaires

L'étudiant peut compléter son programme par une ou plusieurs des activités suivantes:

⌘ LSCI2330	Séminaire de recherche en didactique des sciences	Myriam De Kesel (coord.) Jim Plumet	FB [q2] [15h+30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LMAT2330	Séminaire de didactique de la mathématique	Enrico Vitale	FB [q1+q2] [15h+30h] [4 Crédits] 🌐
⌘ LGEO2330	Séminaire de didactique de la géographie		FB [q2] [0h+30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LAGRE2310	Exercices de micro-enseignement	Marc Blondeau Pascalia Papadimitriou	FB [q1 ou q2] [15h] [2 Crédits] 🌐

PHYS2A - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de l'AESS sont définies par le Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études. Ces conditions d'accès doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Maîtrise de la langue française](#)
- [Inscription en allègement](#)
- [Ouverture aux adultes](#)

Conditions d'accès générales

Conformément à l'article 113 §2. du décret, l'accès aux études menant au titre d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (AESS) est réservé aux porteurs :

- d'un grade académique de deuxième cycle délivré en Communauté française
- ou d'un grade académique de deuxième cycle délivré en Communauté germanophone, en Communauté flamande, ou par l'Ecole royale militaire et jugé similaire par les autorités académiques,
- ou d'un grade académique étranger [reconnu équivalent](#) en application de ce décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les étudiants inscrits en fin d'un cycle de master en 120 crédits au moins auprès d'un établissement en Communauté française, peuvent s'y inscrire simultanément aux études menant au titre d'agrégé de l'enseignement supérieur (AESS). Toutefois, les étudiants admis en vertu de cette disposition ne pourront être proclamés avant d'avoir obtenu le grade académique de master nécessaire.

Vu la réforme de la formation initiale des enseignants, ces conditions d'accès seront abrogées pour la rentrée 2025-2026.

Conditions d'accès spécifiques

Conditions spécifiques d'admission

Le programme est accessible à tout étudiant détenteur d'une licence ou d'un master :

- en sciences physiques (PHYS2M, PHYS2M1) - accès direct
- en ingénieur civil - sur accord de la faculté
- en ingénieur architecte - sur accord de la faculté

L'accord facultaire est nécessaire pour les diplômés d'une autre faculté que la Faculté des sciences. [Demande à introduire juste après avoir entamé les démarches d'inscription.](#) Les étudiants souhaitant une admission sur dossier sont invités à cul

